

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juillet 2016

TRAVAIL - (N° 3909)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 592

présenté par
M. Tian, M. Hetzel, M. Tardy et M. Aboud

ARTICLE 21 BIS

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le CPA n'est même pas créé, que cet article prévoit d'y intégrer de nouveaux dispositifs.

D'autres sujets méritent d'être discutés avant d'envisager une telle concertation.